**Communications sur la clôture de COVID-19 Monitoring relatif aux droits des personnes handicapées** , le 16 décembre 2021

Au milieu de l'année 2020, sur une période de près de quatre mois, 2 152 répondants de 134 pays ont pris le temps d'élever la voix pour partager leur vie au milieu d'une pandémie mondiale. Les répondants étaient majoritairement des personnes handicapées, qui ont répondu depuis différents endroits – au sein d'institutions, enfermées chez elles et isolées au sein de leur communauté – alors qu'elles cherchaient à obtenir des informations précises sur le virus COVID-19.

*La pandémie de COVID-19 a eu un impact horrible sur les personnes handicapées. La mort, l'isolement et la ségrégation en sont quelques-unes des conséquences. Le mouvement des personnes handicapées et des initiatives telles que le COVID-19 Monitoring relatif aux droits des personnes handicapées ont été essentiels pour mettre en lumière cet impact et s'assurer que nos voix ne restent pas cachées, comme cela a trop souvent été le cas.*

* Jamie Bolling et Nadia Hadad, co-présidents,

ENIL - European Network on Independent Living

Collectivement, ces efforts ont permis de constituer le plus grand ensemble de données comparables au niveau international, à l'époque, sur la manière dont les personnes handicapées du monde entier ont été touchées de manière significative et disproportionnée par la pandémie de COVID-19. L'analyse de ces milliers de témoignages a donné lieu à la publication de [Droits des personnes handicapées pendant la pandémie : Le rapport mondial sur les conclusions du COVID-19 Monitoring relatif aux droits des personnes handicapées](https://www.covid-drm.org/en/statements/covid-19-disability-rights-monitor-report-highlights-catastrophic-global-failure-to-protect-the-rights-of-persons-with-disabilities) sur les expériences des personnes handicapées et les conséquences des actions ou inactions gouvernementales sur les droits des personnes handicapées, qui a été publié en octobre 2020 par COVID-19 Monitoring relatif aux droits des personnes handicapées.

*Les témoignages choquants, fournis dans ce rapport mondial, alertent sur les effets dévastateurs de la pandémie de COVID-19, notamment sur les inégalités épouvantables et l'isolement social total dont ont été victimes les personnes handicapées, toujours placées en institutions. Le rapport doit être étudié en profondeur par les responsables politiques et les décideurs afin d'apporter une réponse immédiate basée sur les droits humains pour libérer toutes les personnes handicapées des institutions et leur offrir des opportunités de vie autonome dans la communauté.*

* Jonas Ruskus, Vice-président,

Comité des Nations Unies pour les droits des personnes handicapées

Les conclusions du rapport mondial ont révélé que les gouvernements du monde entier n'ont pas réussi à protéger les nombreux droits des personnes handicapées, à savoir les droits à la vie, à la santé, à la liberté ; le droit de ne pas être soumis à la torture, aux mauvais traitements, à l'exploitation, à la violence et aux abus ; les droits à une vie autonome et à l'inclusion dans la communauté ; et le droit à une éducation inclusive.

*Monitoring relatif aux droits des personnes handicapées a été une initiative précieuse à bien des égards : il a fait entendre la voix des personnes handicapées, historiquement ignorées par les gouvernements ; il a pallié les omissions des États en matière de production d'informations à un moment où la construction d'un diagnostic était essentielle ; et il a montré les bonnes pratiques conçues pour répondre à la crise sanitaire, toutes extrêmement utiles pour commencer à penser à des processus de récupération qui ne laissent personne de côté. Le rapport élaboré par le COVID-19 DRM constitue non seulement une grande contribution pour les États afin de développer des politiques qui garantissent les droits de ce groupe, mais il aidera également la société civile à les défendre.*

* Celeste Fernandez, coordinatrice du programme des droits des personnes handicapées, Association civile pour l'égalité et la justice (Argentine)

Avec ces résultats, les sept membres du groupe de coordination du COVID-19 Monitoring relatif aux droits des personnes handicapées ont entamé un effort mondial pour attirer l'attention sur la violation généralisée des droits humains des personnes handicapées. Les membres du COVID-19 Monitoring relatif aux droits des personnes handicapées ont présenté leurs principales conclusions lors de sessions ouvertes et fermées de la 23ème session du Comité des Nations Unies sur les droits des personnes handicapées ; de la 13ème Conférence des États parties (COSP) à la CDPH ; du Forum de la société civile lors de la 14ème session de la COSP ; des événements parallèles à la 14e session du COSP, la 59e session de la Commission des Nations Unies pour le développement social ; et un certain nombre de webinaires – sur les données relatives au handicap, organisé par le Groupe de parties prenantes des personnes handicapées pour le développement durable – et sur les droits des personnes handicapées et la pandémie de COVID-19, organisé par l'Institut de la santé et des politiques sociales de McGill. D'autres publications sur le COVID-19 Monitoring relatif aux droits des personnes handicapées sont également parues dans [Disability & Society](https://doi.org/10.1080/09687599.2021.1920371).

*La pandémie de COVID-19 nous a tous mis à l'épreuve de multiples façons. Mais surtout, elle a jeté une lumière claire et crue sur les réalités de la discrimination et des violations des droits humains dont sont victimes quotidiennement les personnes handicapées dans le monde entier. Cette année a été un rappel brutal que nous avons encore un long chemin à parcourir. L’initiative COVID-19 Monitoring relatif aux droits des personnes handicapées a été une réponse très efficace à la nature croissante de la pandémie et à la nécessité de fonder notre plaidoyer pour une réponse inclusive sur des preuves réelles de l'impact sur les personnes handicapées, dans leurs propres mots.*

* Dominic Haslam, Président

Consortium international sur le handicap et le développement

**Impact mondial et national**

COVID-19 DRM a attiré l'attention internationale sur la réalité de l'expérience des personnes handicapées pendant la pandémie.

*COVID-19 a une fois de plus prouvé le rôle unique des organisations de personnes handicapées : de la documentation de l'impact de la pandémie au plaidoyer pour l'inclusion et à l’assurance d'un soutien urgent, les organisations de personnes handicapées étaient en première ligne de la réponse à la pandémie. Malheureusement, faire face aux urgences fait partie de notre vie sur cette planète et personne ne sera en mesure de fournir des solutions efficaces pour lutter contre la discrimination et l'exclusion des personnes handicapées mieux que leurs organisations représentatives. Par conséquent, nous appelons les dirigeants mondiaux et les politiques à envisager de renforcer les organisations de personnes handicapées dans leurs efforts de rétablissement.*

*-* Elham Youssefian, Inclusive Humanitarian Action and Disaster Risk Reduction Adviser, International Disability Alliance

Au niveau national, les organisations de personnes handicapées (OPH) continuent de demander à leurs gouvernements d'agir, avec des résultats variables en matière d'inclusion des personnes handicapées dans la conception et la mise en œuvre des programmes de réponse et de rétablissement de la COVID-19.

*Le rapport COVID-19 Monitoring relatif aux droits des personnes handicapées soutient notre plaidoyer au niveau national en faveur d'une réponse inclusive à la COVID-19. En juin 2020, le ministère de l'autonomisation des femmes et de la protection de l'enfance (KemenPPPA), en collaboration avec SAPDA, a lancé deux protocoles spéciaux pour une réponse inclusive au COVID-19. Le premier protocole est un protocole spécial pour la prise en charge des enfants handicapés pendant une pandémie, et le second protocole est une protection spéciale pour les femmes handicapées subissant des violences pendant la pandémie. Le rapport COVID-19 Monitoring relatif aux droits des personnes handicapées et le plaidoyer nous ont permis de maintenir et de surveiller l'engagement du gouvernement à assurer la mise en œuvre du protocole. Les politiques nationales qui ont été livrées au niveau international ont tendance à être mises en œuvre plus rapidement et mieux que celles qui n'ont pas été livrées.*

* Sholih Muhdlor, chef de projet, Centre de défense des femmes handicapées et Fondation pour les enfants (Indonésie)

*Depuis son lancement, le rapport COVID-19 Monitoring relatif aux droits des personnes handicapées continue de soutenir nos efforts de plaidoyer dans un contexte national et même sous-régional* *d'Afrique australe. L'accueil chaleureux du rapport COVID-19 Monitoring relatif aux droits des personnes handicapées par la société civile, le gouvernement, les médias et le grand public a ouvert la voie à une collaboration ultérieure sur des approches inclusives des réponses gouvernementales à la pandémie. En particulier, il a mis en lumière le grave silence du continent africain, une dynamique qui a canalisé des recherches plus approfondies et plus nuancées sur l'inclusion du handicap dans la région.*

* Auma MI Dinymoi, Centre pour les droits humains, Université de Pretoria (Afrique du Sud)

**Clôture officielle du COVID-19 Monitoring relatif aux droits des personnes handicapées et appels continus du mouvement mondial des personnes handicapées**

Les membres du groupe de coordination du COVID-19 Monitoring relatif aux droits des personnes handicapées (Validity Foundation, European Network on Independent Living, Disability Rights International, Centre for Human Rights at the University of Pretoria, International Disability Alliance, International Disability and Development Consortium, et les organisations sœurs Disability Rights Fund et Disability Rights Advocacy Fund) souhaitent exprimer leur profonde gratitude aux plus de 2 150 personnes qui ont fait entendre leur voix par le biais du COVID-19 Monitoring relatif aux droits des personnes handicapées .

*Covid-19 a attiré l'attention sur les inégalités et la discrimination, et cela concerne, de manière disproportionnée, les personnes handicapées - celles qui sont cachées dans des institutions ou oubliées derrière des portes closes dans les communautés mêmes où elles auraient dû être soutenues et accueillies. S'il doit y avoir un héritage de cette pandémie, que ce soit que les voix des personnes handicapées soient enfin entendues haut et fort. Validity croit fermement que l'initiative "Build Back Better" doit être menée par et pour ceux qui ont été le plus touchés. Le rapport Covid-19 Monitoring relatif aux droits des personnes handicapées est un exemple brillant du pouvoir de l'action collective des personnes handicapées et de leurs alliés. Nous ne devons pas le laisser s'affaiblir.*

- Victoria Macdonald, Présidente, Validity Foundation

*Les données recueillies dans le cadre de Monitoring relatif aux droits des personnes handicapées ont contribué à mettre en évidence la nécessité d'une réponse incluant le handicap et d'une désinstitutionnalisation d'urgence. ENIL a eu le privilège de participer à cette initiative, et nous sommes fiers que nos recommandations communes soient pleinement conformes à la philosophie de la Vie autonome et qu'elles soient basées sur les expériences vécues des personnes handicapées. Cette approche est, selon nous, la clé pour mieux reconstruire et nous espérons que les personnes handicapées du monde entier pourront utiliser les conclusions du rapport Monitoring relatif aux droits des personnes handicapées pour faire pression sur leurs gouvernements et participer aux efforts de reconstruction.*

* Jamie Bolling et Nadia Hadad, Co-présidentes,
* ENIL – European Network on Independent Living

Alors que la pandémie de COVID-19 continue d'affecter les populations du monde entier par vagues successives, les membres du groupe de coordination du COVID-19 Monitoring relatif aux droits des personnes handicapées mettent fin à la fonction de surveillance rapide des droits humains du COVID-19 Monitoring relatif aux droits des personnes handicapées.

*Dans un monde où les données gouvernementales sur les personnes handicapées sont encore trop souvent absentes, le rapport COVID-19 Monitoring relatif aux droits des personnes handicapées - fruit de la collaboration de la société civile - a mis en lumière des informations essentielles sur les impacts de la pandémie sur cette communauté. COVID-19 a eu un impact disproportionné sur les personnes handicapées, en particulier sur les personnes handicapées qui font également partie d'autres groupes marginalisés, comme les filles et les femmes. Ces données renforcent les arguments en faveur d'une attention et de ressources accrues pour l'inclusion des personnes handicapées et l'importance du principe "rien pour nous sans nous".*

* Diana Samarasan, directrice exécutive fondatrice DRF et DRAF

Au niveau mondial, les témoignages collectifs de personnes handicapées ont mis en lumière la situation urgente des personnes en institutions, notamment auprès du Comité des Nations Unies sur les droits des personnes handicapées, qui a ensuite formé un groupe de travail sur la désinstitutionnalisation d'urgence. La majorité des membres du groupe de coordination se concentrent désormais sur un appel à l'action particulièrement urgent à la lumière de la pandémie COVID-19: la désinstitutionnalisation d'urgence des personnes handicapées à l'échelle mondiale. Ce nouveau groupe, appelé la Coalition mondiale sur la désinstitutionnalisation, s'associe au Groupe de travail sur la désinstitutionnalisation d'urgence du Comité des droits des personnes handicapées des Nations Unies pour élaborer des lignes directrices sur la désinstitutionnalisation.

*Les résultats de l'enquête de Monitoring relatif aux droits des personnes handicapées démontrent avec force ce que nous savons depuis des décennies : l'institutionnalisation est une violation des droits humains qui expose les personnes handicapées à des risques de violence, d'abus et même de mort. La pandémie de COVID-19, et les mesures que les gouvernements mettent en place pour empêcher la propagation de la maladie, exposent les personnes handicapées dans des institutions de toutes sortes à un risque encore plus grand. Les résultats de l'enquête de Monitoring relatif aux droits des personnes handicapées doivent servir d'appel à une désinstitutionalisation urgente afin que toutes les personnes handicapées puissent vivre librement dans la communauté comme l'exige la CDPH.*

* Eric Rosenthal, Directeur exécutif Disability Rights International